



Association canadienne des professionnels de l'apiculture

Rapport préliminaire sur la mortalité hivernale de colonies d'abeilles mellifères au Canada (2025)

Préparé par le Comité sur les enquêtes nationales de l'ACPA et les responsables provinciaux de l'apiculture : Gabrielle Claing (coprésidente), Julie Ferland (coprésidente), Melanie Kempers, Paul Kozak, Paige Marchant, Michel Melanson, Cameron Menzies, Derek Micholson, Nuria Morfin, Medhat Nasr, Sawyer Olmstead, Alexandra Panasiuk, Steve Pernal, Paul van Westendorp et Geoff Wilson

Ce rapport présente les **données préliminaires** recueillies par les provinces canadiennes concernant la mortalité de colonies d'abeilles mellifères au cours de l'hiver 2024-2025. Les données finales seront publiées dans le rapport annuel sur la mortalité hivernale de colonies d'abeilles mellifères au Canada. Il pourrait y avoir des divergences entre les résultats du rapport préliminaire et ceux du rapport final.

Méthode

Les apiculteurs qui possédaient et exploitaient un nombre minimum de colonies (tableau 1) ont été inclus dans l'enquête. L'enquête portait sur toutes les colonies d'abeilles productrices et matures qui ont été hivernées au Canada, mais excluait les nucléi. Les renseignements recueillis constituent donc une évaluation fiable de la mortalité hivernale des abeilles et des pratiques apicoles commerciales.

Les définitions d'une colonie d'abeilles mellifères et d'une colonie commercialement viable au printemps qui ont été utilisées dans le cadre de la présente enquête sont les suivantes :

- Colonie d'abeilles mellifères : colonie mature hivernée dans une chambre à couvain simple ou double, excluant les nucléi (colonies divisées).
- Colonie viable au printemps : colonie ayant survécu à l'hiver dans une ruche dont au moins quatre cadres sont couverts d'abeilles à 75 % des deux côtés au 1^{er} mai (Colombie-Britannique), au 15 mai (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, île-du-Prince-Édouard et Québec) ou au 21 mai (Alberta, Manitoba, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador).

Les apiculteurs pouvaient répondre au questionnaire sur la mortalité hivernale des abeilles et les pratiques de gestion de différentes façons, soit par la poste, par courrier électronique, en ligne ou par téléphone, selon la province (tableau 1). Dans chaque province, les données ont été recueillies, résumées et analysées par le responsable provincial de l'apiculture. Les données provinciales ont ensuite été regroupées, résumées et analysées à l'échelle nationale. Le pourcentage national de mortalité hivernale a été calculé comme suit :

$$\text{Pourcentage de mortalité hivernale} = \left(\frac{\text{Somme des pertes de colonies estimées par province au printemps 2025}}{\text{Somme du total des colonies exploitées dans chaque province en 2024}} \right) \times 100$$

Résultats préliminaires

Les modes de réponse au questionnaire, la taille des exploitations apicoles et le taux de réponse des apiculteurs sont présentés par province au tableau 1. Le nombre total de colonies exploitées dans une province, tel que présenté dans le présent rapport d'enquête, peut différer légèrement des données officielles publiées par Statistique Canada, car les collectes de données aux fins des enquêtes provinciales et aux fins des enquêtes de Statistique Canada se font à des périodes différentes de l'année.

Tableau 1 : Paramètres de l'enquête et mortalité des colonies d'abeilles mellifères par province (2024-2025)

Provinces	Nombre total de colonies exploitées en 2024	Nombre total estimé de colonies perdues d'après le pourcentage provincial de pertes hivernales	Méthodes de collecte des données	Nombre d'apiculteurs visés par l'enquête	Nombre de répondants (taux de participation)	Taille des exploitations apicoles ciblées dans le cadre de l'enquête (nombre de colonies)	Nombre de colonies hivernées par les répondants à l'automne 2024	Nombre de colonies des répondants qui étaient vivantes et viables au printemps 2025	Pourcentage de colonies visées par l'enquête par rapport au nombre total de colonies dans la province	Pourcentage provincial de mortalité hivernale de colonies, y compris les colonies non viables
Terre-Neuve-et-Labrador	908	117	courriel, téléphone, en ligne	17	12 (71 %)	20	708	617	78,0 %	12,9 %
Île-du-Prince-Édouard	4 500	1 039	courriel, téléphone	25	15 (60 %)	25	3 901	3 000	86,7 %	23,1 %
Nouvelle-Écosse	30 873	5 658	en ligne	48	34 (71 %)	50	21 587	17 631	69,9 %	18,3 %
Nouveau-Brunswick	13 778	6 164	courriel	40	19 (48 %)	50	7 924	4 379	57,5 %	44,7 %
Québec	65 229	15 305	en ligne	110	68 (62 %)	50	39 905	30 542	61,2 %	23,5 %
Ontario	83 977	31 357	en ligne, téléphone	223	55 (25 %)	50	20 019	12 544	23,8 %	37,3 %
Manitoba	114 000	39 683	En ligne, courriel, téléphone	203	36 (18 %)	50	18 377	11 980	16,1 %	34,8 %
Saskatchewan	95 000	41 619	en ligne	240	72 (30 %)	100	37 926	21 311	39,9 %	43,8 %
Alberta	331 292	130 320	courriel, téléphone	165	79 (48 %)	100	235 944	143 131	71,2 %	39,3 %
Colombie-Britannique*	Données non disponibles pour le moment									
CANADA**	739 557	270 244	-	1 071	390 (36 %)	-	386 291	245 135	52,2 %	36,5 %

* À ce jour, le taux de participation est insuffisant.

** À l'exclusion de la Colombie-Britannique.